



Procès-verbal

Séance du 31 janvier 2023

Étaient présents : Joël MARIVAIN, Véronique FRANCHETEAU, Laëtitia BRIZOUAL, Louana NICOLAS, Nathanaël GUILLERMIC, Liam DUMENIL, Léa LE MOING et Luis LE FUR

1/ Rencontre avec Marylène la cantinière sur le compostage :

Le 6 décembre 2022 des enfants du CME accompagnés de Véronique ont rencontré Marylène afin d'échanger sur le compostage.

Les enfants souhaitaient savoir s'il y avait besoin d'un composteur pour la cantine et la salle polyvalente. Marylène n'en a pas besoin car les restes alimentaires et déchets (épluchures...) sont déjà recyclés via ses poules et ses chèvres.

De plus, il y a un contrôle du poids des restes et un travail continu de la part de Marylène pour limiter au maximum les denrées non consommées. Elle adapte les menus.

Les enfants proposent de mettre un composteur sur l'aire de jeu pour les utilisateurs de cette dernière ainsi que pour la salle polyvalente.

2-Sécurité routière :

Dans les programmes des candidats au CME le thème de la sécurité routière était unanime. Trois projets ont émergés lors de nos échanges.

A. Réalisation de passages piétons en couleur ou en 3 D

Pour les passages piétons en 3 D nous devons nous renseigner sur le coût et pour ceux en couleur consulter la réglementation en vigueur.

Les enfants ont réfléchi à des emplacements : - rue du Puits à la place de l'actuel
-rue de l'Argoat (sortie cantine)

Nous ne pouvons pas les positionner n'importe où car dans le bourg il y des pavés.

Il faut questionner Philippe LANNIC (conseiller municipal) et Bertrand SOUFACHE (agent technique) sur la réglementation et la possibilité de réaliser ces travaux en régie.

B. Panneaux de signalisation

Les membres du CME souhaitent réaliser des panneaux pour sensibiliser sur la vitesse dans notre commune ainsi que sur le respect des places « handicapés » .

Ils ont cherché des slogans et ont commencé à dessiner leurs futurs panneaux.

Comme ils ne sont que 5 élus au CME, il a été décidé de solliciter tous les enfants des écoles afin d'avoir plus d'idées et impliquer un maximum d'enfants sur ce projet.

C. Action sécurité routière avec radar pédagogique

Demande à faire à Pontivy Communauté pour avoir le radar pédagogique pendant deux semaines sur la commune. A cette occasion, une action de sensibilisation sera menée auprès des automobilistes sur la vitesse, l'alcool et les sanctions en cas d'infraction.

3/ Demande d'un panneau d'affichage pour les associations

Ce panneau servirait aux associations pour faire connaître leurs manifestations. Ce point sera à approfondir ultérieurement.

4/Action « Nettoyons la nature »

Elle se déroulera le samedi 11 mars 2023, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour informer de l'axe routier que vous aurez choisit pour le ramassage des déchets.

Le prochain CME aura lieu le mardi 28 mars 2023 à 18h en mairie

Séance levée à 19h20